

Réunion du 27 Juin 2024 - 18h00

Ordre du Jour :

- Approbation du PV de la séance du 9 avril 2024 ;
- Désignation du secrétaire de séance ;
- Bilan du Vide-Grenier du 5 mai 2024 ;
- Bilan des « Terrasses de Dracy » ;
- Plan canicule ;
- Informations du Président ;
- Date prochaine réunion.

Présents : Olivier GROSJEAN – Martial BEUGNET – Marie-Claude PALMACE – Jean-Bernard TUETÉY – Denis VIGIER – Christian WAGENER – Jean-Claude WURTZ – Annie LEGRAND.

Excusés ayant donné procuration :

Dominique PETITJEAN procuration à Martial BEUGNET
Nathalie SCHOUMACHER procuration à Marie-Claude PALMACE
Mireille MENAND procuration à Christian WAGENER
Marie-Noëlle HOCQUET procuration à Annie LEGRAND
Michel BERNARD procuration à Jean-Claude WURTZ
Céline MICHARD procuration à Olivier GROSJEAN

Excusée : Josiane CARMINATI-LUCAS

Secrétaire de séance : Jean-Claude WURTZ

Le Président certifie :

- Que la convocation du Conseil d'Administration du C.C.A.S. a été faite le 17 juin 2024 ;
- Que le nombre d'administrateurs en exercice est de 15.

APPROBATION DU PV DU C.C.A.S. DU MARDI 9 AVRIL 2024

Le Président invite les administrateurs à formuler des remarques sur la rédaction du procès-verbal de la réunion du mardi 9 avril 2024. En l'absence d'observations, le C.C.A.S. approuve ce dernier à l'unanimité.

INSTALLATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

Dans la mesure où M. Denis VIGIER a été élu comme nouvel administrateur du C.C.A.S. lors du Conseil Municipal du 29 avril 2024, il a été officiellement installé.

BILAN DU VIDE-GRENIER DU 5 MAI 2024

RECETTES		DEPENSES	
- Exposants : 58 x 5 €	290 €	Communication	10 €
TOTAL	290 €	TOTAL	10 €

BÉNÉFICE : 280 €.

Pour mémoire, la communication du vide-grenier en quelques chiffres :

- **1 article dans la presse** (dans le JSL) ;
- **31 affiches imprimées** (A3 et A4) ;
- **600 flyers distribués** ;
- **2 messages sur PanneauPocket** (plus de 415 vues) ;
- **140 plans imprimés** ;
- **Plus de 1 327 vues** de l'annonce du vide-grenier dracysien sur le site « *vide-grenier.org* ».

Malgré une météorologie pluvieuse, les retours ont été plutôt positifs bien que les exposants aient moins bien vendu que les précédentes éditions. Il a été constaté, depuis plusieurs années, des « îlots » où se concentrent les vendeurs : les Hauts de Dracy, Le Clos, la Rue de Givry, Les Crays et la Rue de la Montagne.

Côté communication, Monsieur le Président précise que, cette année, les panneaux annonçant les exposants ont été remplacés par des plaques en résine pour résister aux intempéries. Il a été envisagé d'investir dans un panneau annonçant le vide-grenier qui serait positionné à Givry (à proximité du garage RENAULT) pour informer les visiteurs de la tenue de cette manifestation.

BILAN DES « TERRASSES DE DRACY »

Monsieur le Président présente le bilan financier de l'édition 2024 des « Terrasses de Dracy » suivant :

✚ Groupes, animations musicales	:	1 500,00 €
✚ Heures supplémentaires personnel (1 soirée)	:	224,62 €
✚ Droits SACEM	:	124,67 €
✚ « Repas » techniciens / musiciens (pris en charge par le commerçant les vendredis en l'absence de droit de place)	:	/
TOTAL		1 849,29 €
✚ Achats Metro (boissons et bougies)	:	/ (C.C.A.S.)
TOTAL		1 849,29 €

Plusieurs remarques ont été formulées pour améliorer cette manifestation pour la prochaine édition, à savoir :

❖ **Sur la restauration :**

Pour les soirées du 7 et 21 juin, c'est le FOODTRUCK « C'EST DANS LA BOÎTE » qui avait été retenu. Toutes les remarques formulées l'année dernière ont été bien intégrées et il y a eu moins d'attente que la précédente édition.

L'Association des Parents d'Élèves (APE) s'était positionnée pour prendre en charge la restauration à l'occasion de la deuxième soirée des Terrasses. La météo étant mauvaise, la soirée a été annulée, ce qui a contraint celle-ci à organiser une vente de frites fraîches sur la Place de la Mairie. Le résultat a été plutôt positif (sur les 10 kg, 8 ont été vendus).

❖ **Sur les groupes musicaux :**

Dans l'ensemble les deux groupes ont été appréciés. Avec l'annulation de la soirée du 14 juin, le groupe « *PATRICK BAVAY ET SON ORCHESTRE* » sera reconduit l'année prochaine

❖ **Sur le parquet :**

Son état s'étant progressivement dégradé avec les années et avec les premiers éléments chiffrés reçus, il est envisagé de le changer dans le cadre du budget communal 2025 en lien avec la commission « *Culture et Vie associative* ».

❖ **Sur l'éclairage :**

Suite au bilan de l'édition 2023, il avait été décidé d'acheter une guirlande led type « *ginguette* » pour donner un peu de lumière à la tombée de la nuit (achat en lien avec la commission « *Culture et Vie associative* »). Elle a fait un bel effet sur la place. Il est donc décidé d'en acheter une autre pour faire une nouvelle allée.

❖ **Sur le tri sélectif :**

Depuis 2022, le Grand Chalon met à disposition des corbeilles à double flux ou tables de tri pour faciliter la gestion des déchets. Malgré le fait que cette année, le C.C.A.S. poursuit sa sensibilisation du public présent sur cette question environnementale, des efforts restent encore à faire.

PLAN CANICULE

Depuis juin 2023, le gouvernement a mis en place son plan pour faire face aux vagues de chaleur de l'été. Les communes et les C.C.A.S. seront sollicités à plusieurs titres pour tenter de préparer au mieux la survenue d'épisodes caniculaires et de protéger les habitants.

Ces actions seront mises en œuvre chaque année ou seulement en cas d'alerte canicule. Elles visent « *quatre publics cibles* » : le grand public, les jeunes et les personnes vulnérables, les travailleurs et les événements sportifs et culturels.

Dans le cadre des actions de prévention à destination des personnes vulnérables, un registre de communal été créé au moment de la pandémie de COVID-19 et il est actualisé régulièrement. En cas de déclenchement d'alerte canicule, il sera activé et une permanence téléphonique sera mise en place afin de connaître les potentiels besoins de ces administrés et d'apporter de l'aide.

INFORMATIONS DU PRÉSIDENT :

- **Réunion « *Octobre Rose* » - 6 octobre.**

Dominique PETITJEAN assistera début juillet à une réunion organisée avec le Centre Orthopédique Médico Chirurgical pour organiser la prochaine édition d'Octobre Rose, mois dédié à l'information et la promotion du dépistage du cancer du sein.

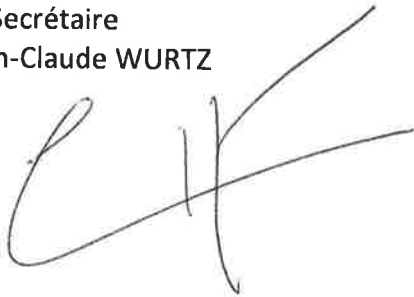
Dracy-le-Fort reconduira sa marche le 6 octobre prochain. Il est envisagé comme l'année passée la mise à disposition d'un préparateur physique pour l'échauffement.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Le **mardi 17 septembre** à 18h30.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 40.

Le Secrétaire
Jean-Claude WURTZ



Le Président du C.C.A.S.,
Olivier GROSJEAN



The stamp is circular and contains the following text: "CENTRE COMMUNAL D'ACTIVITÉS PHYSIQUES" around the perimeter, "DRACY LE-FORT" in the center, and "(S.-B.-L.)" below it. A small star is visible at the bottom of the stamp.

